

Fiche pratique destinée aux abonnés

Listes de diffusion

institutionnelles et collaboratives

COMMENT S'ABONNER À UNE LISTE DE DIFFUSION ?

INTRODUCTION

Pour recevoir les messages envoyés à une liste de diffusion, il suffit d'y être abonné.

Si vous êtes agent de l'académie, dans les services centraux ou en établissement, vous êtes d'office abonné à une ou plusieurs listes institutionnelles, selon votre fonction.

Pour les autres listes, en particulier pour les listes collaboratives, l'abonnement est une démarche volontaire. Elle peut être réalisée soit grâce à l'envoi d'un message à la liste à partir d'un lien proposé dans un mail ou une page web, soit par l'interface web du serveur de listes.

Cette fiche va vous détailler comment procéder dans les deux cas.

Abonnement proposé dans un message électronique ou une page web

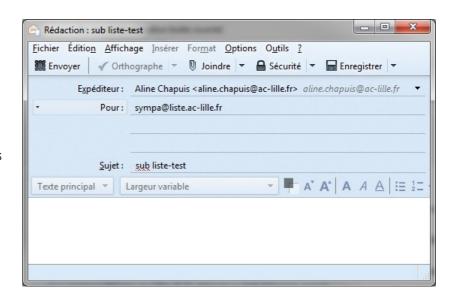
Le serveur de listes de diffusion peut effectuer la plupart des opérations au moyen de simples messages électroniques.

Ainsi, pour vous simplifier l'opération, un propriétaire de liste peut vous envoyer un message dans lequel il fait figurer un lien d'abonnement. Il peut aussi insérer ce lien dans une page web.

Pour vous abonner, cliquez sur le lien ci-dessous et envoyez le mail généré sans rien changer : Je veux m'abonner

Lorsque vous cliquez sur le lien, cela génère un message électronique à destination du serveur de listes.

Vérifiez que l'adresse d'expéditeur est bien l'adresse mail avec laquelle vous souhaitez être abonné, puis envoyez simplement le message sans rien modifier.



Selon la manière dont est configurée la liste, l'abonnement est activé immédiatement ou bien nécessite l'acceptation par un propriétaire de la liste. Dès que l'abonnement est validé, vous en êtes notifié par messagerie électronique.

ABONNEMENT VIA L'INTERFACE WEB

Si vous n'avez pas à votre disposition un lien pour vous abonner à la liste qui vous intéresse, il vous faut passer par l'interface web du serveur de listes de diffusion.

Commencez par vous connecter, puis affichez la page d'accueil de la liste souhaitée (consultez si besoin la fiche pratique « Comment rechercher une liste ? »).



À noter que la liste peut être configurée de manière à interdire les abonnements effectués directement par les utilisateurs. Dans ce cas le lien [S'abonner] ne sera pas présent.

Suivant la configuration de la liste, deux comportements sont possibles : soit vous êtes immédiatement abonné, soit une demande d'abonnement a été envoyée au propriétaire de la liste qui peut l'accepter ou la refuser. Dans cette deuxième configuration, vous serez informé de sa décision via une notification.